

Guide des Bonnes Pratiques Biomédicales

Un outil qui atteint son objectif ?

Anthony RICHARD, Arnaud VIOLLET, Benoît HERNANDEZ, Gilbert FARGES

Université de Technologies de Compiègne, Master en Management des Technologies en Santé,
BP 20 529, 60205 Compiègne cedex – France

Tel: +33(0).03.44.23.44.58 fax: +33(0).03 44 20 48 13 ; E-Mail : gilbert.farges@utc.fr ; Site web : <http://www.utc.fr/~farges>

1. Introduction

Face aux exigences émanant des différentes parties-prenantes du monde hospitalier, la communauté biomédicale hospitalière française a élaboré le Guide des Bonnes Pratiques Biomédicales en Etablissement de Santé paru en novembre 2002 [1]. Cet outil permet également aux acteurs biomédicaux hospitaliers de répondre à un besoin de reconnaissance vis-à-vis de leurs pairs. Suite à la mise en place de ce guide, la communauté biomédicale a exprimée son attente de disposer d'une méthodologie et d'une grille d'évaluation "bonnes pratiques biomédicales", lors des journées de l'Association Française des Ingénieurs Biomédicaux de septembre 2003. Cette grille a été mise à disposition en février 2004 [2].

Cette autoévaluation a pour objectif d'aider à identifier les thèmes dans lesquels les responsables biomédicaux peuvent orienter leurs démarches d'amélioration. Elle permet de mesurer les écarts entre les pratiques réelles du service et les références minimales proposées par le guide. L'ensemble des résultats de ces mesures sont visibles sur la cartographie située dans le fichier d'autoévaluation intitulée : graphe radar des « bonnes pratiques » du service [3].

Suite aux premiers retours d'expérience du guide en 2004, la question est posée, après 2 ans d'usage, de savoir si celui-ci atteint bien sa vocation d'initier une démarche d'amélioration permanente des pratiques biomédicales.

Afin de pouvoir répondre à cette interrogation, un questionnaire a été adressé aux services ayant fait connaître leur autoévaluation.

2. Méthodologie d'enquête

L'enquête a été définie en se basant sur trois points :

- L'analyse des résultats de l'autoévaluation des services biomédicaux contactés d'une part.
- L'identification des items améliorables et leur priorisation d'autre part.
- La perspective ainsi que les applications futures du guide.

Ainsi définie, l'étude se propose d'évaluer l'impact du guide sur l'amélioration des pratiques biomédicales quotidiennes, d'identifier la pertinence du guide et de relever les résultats concrets d'amélioration obtenus par son application dans les services biomédicaux.

Dans cet objectif, un questionnaire a été transmis par voie électronique auprès de services biomédicaux ayant expérimenté le Guide des Bonnes Pratiques à la date du 18 novembre 2004.

3. Résultat de l'enquête

Sur les 23 services ayant mis à disposition leurs autoévaluations, 9 d'entre eux ont répondu à notre enquête, ce qui représente 40% du nombre d'envois.

La répartition des réponses obtenues s'établit selon le tableau de la figure 1:

1) Avez-vous analysé les résultats de votre autoévaluation ?	11% NON	89% OUI	
2) Sur l'ensemble de vos résultats, combien d'items avez-vous identifiés comme améliorables?	En moyenne, 12 items ont été identifiés, sur les 28 items que comprend le guide.		
3) Avez-vous priorisés ces items ?	33% NON	67% OUI	
4) Comment avez-vous priorisé ces items ? En fonction : (plusieurs choix possibles)			
<input type="checkbox"/> Des résultats escomptés sur le long terme	67%		
<input type="checkbox"/> Du score obtenu	56%		
<input type="checkbox"/> Des actions à entreprendre à court terme	44%		
<input type="checkbox"/> Des résultats escomptés sur le court terme	33%		
<input type="checkbox"/> Des actions à entreprendre à long terme	11%		
<input type="checkbox"/> Autres...	11%		
<input type="checkbox"/> De l'urgence	0%		
<input type="checkbox"/> De la moyenne nationale des autres établissements	0%		
5) Citer vos 3 items identifiés comme prioritaires.			
N°1 : BPO-01	Processus de gestion des interfaces avec les services		
N°2 : BPF-02	Objectifs		
N°3 : BPO-02-1	Processus de gestion des risques		
6) Avez-vous engagé des actions d'amélioration ?	25% NON	75% OUI	
7) Ces actions concernent-elles uniquement les items identifiés comme prioritaires ?	25% Non	0% Plutôt Non	37% Plutôt Oui / 38% Oui
8) Le GBP vous a-t-il aidé à mettre en place des actions d'amélioration ?	13% Non	0% Plutôt Non	62% Plutôt Oui / 25% Oui
9) Pensez-vous que le GBP a atteint son objectif d'amélioration des pratiques ?	0% Non	13% Plutôt Non	74% Plutôt Oui / 13% Oui
10) Comptez-vous procéder à une nouvelle autoévaluation ?	13% NON	87% OUI	
11) Pensez-vous pouvoir trouver de nouveaux objectifs non identifiés dans le GBP ?	75% NON	25% OUI	

Fig. 1 : Tableau de synthèse des réponses obtenues sur l'évaluation de l'atteinte des objectifs du guide

4. Analyse et enseignements tirés de l'enquête

Le début de l'enquête, questions 1 à 5 du tableau de synthèse, met en avant que 89% des services biomédicaux ont analysé leur autoévaluation. Cette analyse leur a permis de mettre en évidence leurs différents items améliorables. Ces items ont été priorisés en fonction des résultats escomptés sur le long terme mais aussi en fonction du score obtenu lors de l'autoévaluation.

Les trois items cités comme prioritaires à améliorer, sont les suivants :

- BPO-01 : Processus de gestion des interfaces avec les services
- BPF-02 : Objectifs
- BPO-02-1 : Processus de gestion des risques

Afin de pouvoir améliorer ces items, ces services biomédicaux sont prêts à mettre en œuvre des actions sur le court terme.

La deuxième partie de l'enquête réalisée, questions 6 à 9, permet de montrer l'impact du Guide des Bonnes Pratiques sur l'amélioration des pratiques au sein des services biomédicaux. 75% des services biomédicaux interrogés disent avoir mis en place des actions d'amélioration. Ces actions concernent pour la plupart, les items identifiés comme prioritaires. Le Guide des Bonnes Pratiques est un support de réflexion mais aussi d'actions sur des points identifiés.

Les ingénieurs biomédicaux estiment que le Guide des Bonnes Pratiques aide à la mise en place d'actions d'amélioration. Il est à noter toutefois qu'un centre hospitalier indique que la norme ISO 9001 lui a permis de définir d'autres items d'amélioration comme la mise en place de solutions alternatives pour les dispositifs médicaux les plus critiques et vitaux pour le patient.

Le Guide des Bonnes Pratiques est perçu comme un référentiel organisationnel ou encore un outil de définition du « métier » biomédical. Il permet à certains de justifier auprès de leurs directions, les ressources humaines et financières nécessaires pour réaliser un travail conforme aux bonnes pratiques reconnues par les pairs.

Concernant les nouveaux objectifs, questions 9 et 10 du tableau de synthèse, 87% des services biomédicaux ayant répondu mettre en œuvre des actions d'amélioration se disent prêts à un nouvel autodiagnostic, 44% d'entre eux ont déjà planifié une date.

Un ingénieur, parmi les 23 interrogés, souhaiterait que soit mis en place un processus d'audit externe afin d'en faire un outil complet.

Bien qu'ayant analysé ses résultats d'autodiagnostic, un service certifié ISO 9002 version 1994 [5], puis ISO 9001 version 2000 [6] n'utilise pas le Guide des Bonnes Pratiques qui est postérieur à la parution de ces normes ISO.

5. Conclusion

Les résultats de l'enquête montrent tout l'intérêt que porte la communauté biomédicale hospitalière envers le Guide des Bonnes Pratiques Biomédicales en Etablissements de Santé.

Dans sa conception, et son pragmatisme, il représente un outil simple et complet.

Selon les résultats obtenus fin 2004, soit 2 ans après son édition, le Guide des Bonnes Pratiques répondrait donc, pour 87% des services biomédicaux ayant répondu, à sa vocation première d'aide à l'amélioration continue des pratiques de la profession biomédicale hospitalière.

Bibliographie

- [1] Le Guide des bonnes pratiques biomédicales en établissements de santé, G. Farges, G. Wahart, J.M. Denax, H. Métayer, ITBM-RBM News, Ed Elsevier, novembre 2002 - vol 23 - suppl. 2
- [2] Contribution à la démarche de validation en "Bonnes Pratiques Biomédicales" : la grille d'évaluation, G. Farges, A. Guyard, L. Tamames, ITBM-RBM News, Ed Elsevier, avril 2004 - vol 25 –n°2-page 3,6
- [3] Site web dédié au Guide des Bonnes Pratiques Biomédicales en Etablissement de Santé :
http://www.utc.fr/~farges/bonnes_pratiques/bpb.htm
- [4] Premiers retours d'expérience du « Guide des bonnes pratiques biomédicales en établissement de santé » : G. Farges, Edition Elsevier, ITBM-RBM News, 2004 - vol 25 –
- [5] Norme NF EN ISO 9002 : Modèles pour l'assurance de la qualité en production, installation et prestations associées, Edition AFNOR, août 1994
- [6] Norme NF EN ISO 9001 : Systèmes de management de la qualité, Exigences, Edition AFNOR, décembre 2000